

OIBT - CITES

PROGRAMME OIBT-CITES POUR L'APPLICATION DE LA LISTE CITES DES ESPÈCES D'ARBRES TROPICAUX

Bulletin d'information



Dans ce numéro

ÉDITORIAL.....	1
LE PROGRAMME OIBT-CITES ...	2
FINANCEMENT DU PROGRAMME.....	2
ACTIVITÉS APPROUVÉES ET ACCORDS CONNEXES	2
RAPPORTS D'AVANCEMENT SUR LES ACTIVITÉS.....	3
INITIATIVES/ÉVÉNEMENTS RÉCENTS.....	9
ARTICLES SUR LES ACTIVITÉS DU PROGRAMME	10
ÉVÉNEMENTS À VENIR	11
SUIVI DU PROGRAMME	12

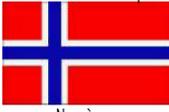
Donateurs



Union européenne



États-Unis d'Amérique



Norvège



Allemagne



Pays-Bas

Donateurs du secteur privé:
Abbott Solvay, Indena, EuroMed et Plavuma

Ce Bulletin rend compte des activités qui sont exécutées dans le cadre de la seconde phase du *Programme OIBT-CITES pour l'application de la liste CITES des espèces d'arbres tropicaux*. En effet, dans le sillage du succès que fut la première phase (2007-2011), ce deuxième volet, qui porte sur les plus importantes essences forestières tropicales commercialisées inscrites aux annexes CITES, va ainsi permettre de poursuivre les travaux durant quatre années supplémentaires (2012-2015). Cette seconde phase est de nouveau en majeure partie financée par une subvention de l'Union européenne (par le biais de la Commission européenne), qui préconise qu'une partie du financement mis à disposition soit consacré à des activités relevant à la fois du Programme OIBT-CITES et du Programme thématique de l'OIBT relatif au commerce et à la transparence du marché (TMT). Ce Bulletin est publié tous les trimestres en anglais, espagnol et français à l'intention de l'ensemble des acteurs du projet, mais aussi de tous ceux qui sont concernés par les progrès accomplis au titre du Programme OIBT-CITES. On trouvera dans ce numéro un compte rendu des Activités du Programme qui ont été exécutées jusqu'en janvier 2014.

Les suggestions et contributions des participants au Programme sont essentielles pour garantir autant que possible que les futures éditions de ce Bulletin soient aussi instructives et intéressantes que possible. Veuillez envoyer toute correspondance au(x) point(s) de contact concerné(s) qui sont indiqué(s) en dernière page.

ÉDITORIAL

En Amérique latine, la Phase I (2007-2011) du Programme OIBT-CITES a eu des retombées tout à fait favorables. Il a pour particularité unique de permettre, dans chacun des États de l'aire de répartition, aux parties prenantes locales de sélectionner elles-mêmes les domaines et activités de projet prioritaires à développer en liaison avec les coordonnateurs régionaux. Ce Programme a par ailleurs voulu intégrer les secteurs public et privé ainsi que les ONG au processus de définition des priorités et de mise en œuvre des activités destinées à améliorer la gestion des forêts. À la base, le Programme aide les instances de la CITES au niveau national (l'Organe de gestion et l'Autorité scientifique) à satisfaire aux exigences requises en matière de gestion et de réglementation du commerce des essences forestières inscrites à la CITES. Il assure le renforcement des capacités et appuie l'exécution d'études spécifiques dans les domaines où les informations font défaut, pour mettre en place un cadre complet qui sert à produire, recueillir et analyser les informations touchant à la biologie et à la gestion de l'essence, et assurer ainsi que le commerce des produits forestiers tropicaux issus d'essences inscrites à la CITES soit durable.

En Amérique latine, la portée de la seconde phase (2012-2015) a été élargie en termes de pays et d'essences. Outre la Bolivie, le Brésil et le Pérou, des pays d'Amérique centrale comme le Guatemala, le Honduras, le Mexique ou le Panama sont venus rejoindre les pays ciblés. Sur le plan des essences forestières, à *Swietenia macrophylla* (acajou) et *Cedrela odorata* (cèdre) ont été ajoutés *Dalbergia* spp. (palissandre), *Bulnesia sarmientoi* (gaïac; bois saint) et *Aniba rosaeodora* (bois de rose). Le Programme couvre essentiellement des essences qui sont inscrites à l'Annexe II de la CITES.

La mise en œuvre en Amérique latine du Programme OIBT-CITES a été très fructueuse. Au Pérou, le bois d'acajou a fait l'objet du processus CITES appelé *Étude du commerce important*. Avec l'appui du Programme, le Gouvernement du Pérou a consenti des efforts pour mettre sur pied des procédures efficaces de gestion et d'application afin de réglementer le commerce, à la suite de quoi le Pérou a été retiré de cette Étude. Le succès du Gouvernement péruvien est essentiellement à mettre au compte des projets menés au titre du Programme OIBT-CITES en vue d'obtenir des informations sur les niveaux de population d'acajou nécessaires au niveau national pour préparer un Avis de commerce non préjudiciable (ACNP) qui soit légitime. Les résultats des projets élaborés au titre du Programme ont aidé l'Organe de gestion péruvien à formuler son ACNP, en fixant des quotas exacts reposant sur des données scientifiques pour les exportations d'acajou. Ils constituent un apport important pour permettre aux institutions chargées de cette essence, le Ministère de l'agriculture (MINAG) et le Ministère de l'environnement (MINAM), de prendre les décisions appropriées.

Au Brésil, deux activités actuellement en cours présentent des particularités uniques. L'Activité intitulée *L'acajou à grandes feuilles (Swietenia macrophylla) en Amazonie brésilienne: études à long terme sur la dynamique du peuplement et l'écologie de la régénération dans l'optique de la gestion durable des forêts* a démarré en juillet 2008 dans le cadre de la Phase I du Programme. Les populations d'acajou que cible l'Activité sont celles étudiées sur la plus longue période et de la manière la plus intensive en Amazonie, sachant que les travaux de recherche se poursuivent depuis 1995 dans le sud-est de l'État du Pará.

Suite en page 11

LE PROGRAMME OIBT-CITES

Le Programme OIBT-CITES pour l'application de la liste CITES des espèces d'arbres tropicaux a pour objet de faire en sorte que le commerce international des essences forestières tropicales inscrites aux annexes CITES soit compatible avec leur gestion durable et leur conservation. L'objectif spécifique du Programme est d'aider les instances nationales de la CITES et le secteur privé à remplir les conditions nécessaires pour gérer et réglementer le commerce des essences forestières inscrites aux annexes CITES; d'apporter un soutien au renforcement des capacités et de mener des études spécifiques lorsque les informations font défaut, de manière à élaborer un meilleur cadre global pour le recueil et l'analyse des informations liées à la biologie ainsi qu'à la gestion des essences et au commerce des produits forestiers tropicaux. Les principales essences forestières couvertes jusqu'à présent sont: *Pericopsis elata* (afromosia ou assamela), *Prunus Africana* (pygeum) et *Diospyros* spp. (ébène) en Centrafrique et à Madagascar; *Swietenia macrophylla* (acajou à grandes feuilles), *Cedrela odorata* et autres *Cedrela* spp. (cèdre) en Amérique latine; ainsi que *Dalbergia* spp. (palissandre) en Afrique et en Amérique latine. En Asie du Sud-Est, il s'agit de *Gonystylus* spp. (ramin), *Aquilaria* spp. et de *Gyrinops* spp. (bois d'agar).

Les principaux États des aires de répartition qui produisent et/ou exportent d'importantes quantités des essences susmentionnées sont le Cameroun, la République démocratique du Congo, Madagascar et la République du Congo en Afrique; en Asie, ce sont l'Indonésie et la Malaisie; et en Amérique latine, la Bolivie, le Brésil, le Guatemala, le Honduras, le Paraguay et le Pérou. Les bénéficiaires directs de ce Programme sont les instances publiques et opérateurs privés des secteurs du bois dans les États des aires de répartition. Les bénéficiaires indirects sont les autres pays Parties à la CITES et les membres de l'OIBT qui exploitent ces essences au plan commercial et bénéficieront du renforcement des capacités et d'une prise de conscience accrue. Ont accès à ce Programme d'appui les pays qui sont des exportateurs significatifs de produits dérivés d'essences forestières inscrites à la CITES, ou sont susceptibles de le devenir.

Financement du Programme

Un budget de près de 10 millions de \$EU a été approuvé pour la seconde Phase du Programme, les promesses de financement reçues à ce jour émanant de l'Union européenne (par le biais de la Commission européenne, CE), des États-Unis d'Amérique, de l'Allemagne, de la Norvège, des Pays-Bas ainsi que du secteur privé. Le second préfinancement d'un montant de 1,2 million d'euros au titre du contrat entre l'OIBT et la CE (qui alimente les deux tiers du budget de la Phase II) a été reçu de la Commission européenne en avril 2013, un montant similaire ayant été versé en mars 2014 au titre du troisième préfinancement. Au cours de la 48^e session du CIBT en novembre 2012, les États-Unis d'Amérique ont annoncé une contribution de 180 000 \$EU et de 200 000 \$EU au cours de la 49^e session, tandis que les Pays-Bas ont accordé une enveloppe de 70 000 \$EU à la fin de 2013. L'OIBT encouragera les bailleurs de fonds à continuer de contribuer des fonds afin de satisfaire aux dispositions de cofinancement prévues dans le contrat liant l'OIBT et la CE, sachant par ailleurs que les demandes à bénéficier du Programme ne cessent d'excéder les ressources disponibles.

Activités approuvées et accords connexes

Dans le cadre de la Phase II du Programme, l'OIBT a approuvé, en concertation avec le Secrétariat de la CITES, sept nouvelles Activités en Afrique, huit en Asie et trois en Amérique latine. Concernant celles qui ont été approuvées dans le cadre de la Phase I, leur mise en œuvre se poursuit dans le cadre de la Phase II pour une Activité en Afrique et deux en Amérique latine. Les accords avec l'OIBT destinés à faciliter l'exécution des vingt et une Activités au total ont été finalisés comme indiqué ci-dessous. Outre ces vingt et une Activités approuvées ou prorogées au titre de la Phase II du Programme, treize propositions d'activités supplémentaires qui ont été soumises à l'OIBT – trois en Afrique, cinq en Asie et cinq en Amérique latine – sont en attente d'approbation ou de signature de l'accord.

Depuis le lancement de la Phase II du Programme OIBT-CITES, l'OIBT a signé des accords avec les organismes suivants:

Cameroun

- ANAFOR (Agence nationale d'appui au développement forestier) – 3 Activités

République du Congo

- CNIAF (Centre national d'inventaire et d'aménagement des ressources forestières et fauniques) – 2 Activités

République démocratique du Congo

- ICCN (Institut congolais pour la conservation de la nature) – 1 Activité assortie d'une prorogation
- DCN (Direction pour la conservation de la nature) – 1 Activité

Madagascar

- Ministère de l'environnement et des forêts, Faculté des sciences, Université d'Antananarivo – 1 Activité

Indonésie

- Gouvernement de l'Indonésie et Agence de recherche-développement forestière (FORDA) – 2 Activités
- Gouvernement de l'Indonésie et Direction de la conservation de la biodiversité – 2 Activités

Malaisie

- Ministère malaisien des ressources naturelles et de l'environnement (NRE) – 4 Activités (2 des Activités sont mises en œuvre par la *Sarawak Forestry Corporation* et le Département forestier du Sarawak, et les deux autres par l'Institut malaisien de recherche forestière (FRIM)

Brésil

- IFT (*Instituto Floresta Tropical*)/J. Grogan (Université de Yale) – 1 Activité assortie d'une prorogation
- FUNPEA (*Fundação de Apoio à Pesquisa, Ensino e Extensão em Ciências Agrárias*) et UFRA (Université fédérale rurale d'Amazonie) – 1 Activité assortie d'une prorogation
- FUNTEC (Fondation pour la technologie forestière et le traitement des données géographiques) en association avec le Laboratoire des produits forestiers du Service forestier brésilien – 1 Activité

Pérou

- UNALM (*Universidad Nacional Agraria La Molina*) – 2 Activités

On trouvera sur le site Internet de l'OIBT (http://www.itto.int/cites_programme) des renseignements sur les Activités en cours dans chaque pays (pays, fiche d'activité, agence d'exécution et de mise en œuvre, rapports finaux, autres produits, etc.). La rubrique qui suit en donne une brève description et présente un rapport sur l'avancement des travaux pour toutes les Activités mises en œuvre depuis le commencement de la Phase II du Programme jusqu'en janvier 2014. Les Activités en attente d'un financement seront examinées d'ici à la fin du premier trimestre de 2014 en vue d'utiliser les ressources du Programme de la manière la plus judicieuse possible.

Rapports d'avancement sur les Activités

Afrique

Cameroun

Mise en place d'un système de suivi de l'exploitation et de la transformation de l'Assamela et formation d'agents de contrôle à l'emploi des outils et procédures CITES au Cameroun

Cette Activité a pour objet de mettre au point un système de suivi efficace de l'exploitation, de la transformation et du commerce des produits de l'Assamela, mais aussi de former des agents d'inspection aux contrôles forestiers et à l'emploi des outils CITES. Démarrée en septembre 2012, sa date d'achèvement, initialement prévue en août 2013, a été prorogée jusqu'en février 2014. Six produits au total ont été réalisés comme suit: i) le diagramme du flux des données a été élaboré; ii) les données requises ont été identifiées; iii) l'architecture du système a été construite; iv) les données ont été recueillies et sauvegardées; v) les usagers de la base de données ont été formés; et vi) les agents de contrôle ont été formés à l'emploi des outils CITES.

Le 13 janvier 2014, l'Agence nationale d'appui au développement forestier (ANAFOR), l'organisme national forestier chargé de mettre en œuvre l'Activité, a organisé la deuxième réunion du Comité scientifique ad hoc (CSA) chargé de valider les trois études menées au titre de l'Activité. À cet égard, la base de données est désormais disponible dans les bureaux de l'ANAFOR à Yaoundé. Cette base de données est reliée à un Système d'information géographique (SIG). Hormis le produit v) concernant la formation des usagers à l'exploitation de cette base de données, les activités liées à la réalisation des autres produits sont aujourd'hui terminées et aucun obstacle ne devrait affecter l'achèvement de cette Activité d'ici à février 2014 comme prévu. La principale difficulté à surmonter est de savoir comment l'ANAFOR va s'organiser afin d'assurer que les données soient recueillies régulièrement pour alimenter le système.

Application de la législation et gestion de *Pericopsis elata* dans les forêts de production au Cameroun

Cette Activité s'inscrit dans le sillage de la précédente qui avait permis, dans le cadre de la Phase I du Programme OIBT-CITES, d'aider le Cameroun à préparer son premier rapport d'avis de commerce non préjudiciable (ACNP) relatif à *Pericopsis elata* dans les forêts de production. Démarrée en novembre 2013, sa mise en œuvre est prévue se terminer en avril 2015. Dans le sud-est du Cameroun, alors que la quasi-totalité des plans d'aménagement comporte des exigences visant à favoriser la régénération et la sylviculture de *P. elata*, l'administration forestière n'a jamais mis au point les outils ou normes nécessaires à ces activités. Cette Activité a donc pour objet de mettre en

œuvre les principales recommandations énoncées dans le rapport d'ACNP ainsi que celles touchant au respect de la législation s'appliquant à *P. elata*. Ses produits escomptés sont les suivants: i) les résultats de recherche sont analysés; ii) les opérations sylvicoles sont adéquatement encouragées dans les concessions forestières; et iii) les outils nécessaires à une application plus efficace de la législation forestière et des exigences de la CITES au Cameroun sont adéquatement mis au point.

À l'occasion du lancement de l'Activité le 4 novembre 2013, l'Agence nationale d'appui au développement (ANAFOR), en collaboration avec le Groupement de la filière bois du Cameroun (GFBC) a tenu sa première réunion du Comité technique national (CTN) qui fut présidée par l'Inspecteur général du Ministère des forêts et de la faune (MINFOF). Les discussions ont porté sur le décaissement des fonds par la contrepartie camerounaise, la révision de l'allocation journalière de subsistance à verser aux membres du CTN et l'élaboration d'un plan des travaux d'une durée de six mois qui soit réaliste. Compte tenu de ce contexte, pour les fonds de la contrepartie, il a été suggéré que l'ANAFOR appelle rapidement le MINFOF à demander que les fonds soient alloués au titre du budget 2015. Concernant le *per diem* proposé pour les membres du CTN, le Président du CTN a proposé qu'il soit révisé afin de l'harmoniser avec les normes nationales définies par le Ministère de l'économie et des finances. Concernant le Plan des travaux, les membres ont observé que plusieurs activités étaient prévues simultanément pour exécution par la même partie. Afin d'y remédier, on a proposé de réviser le plan des travaux pour l'optimiser. Lors de la clôture de la réunion, le Président a remercié l'OIBT et la CITES ainsi que leurs partenaires pour l'appui apporté au Cameroun depuis 2008 dans le cadre du Programme OIBT-CITES. Il a ajouté qu'il s'agissait d'un des programmes les plus efficaces dans le sens où, en produisant des résultats concrets, il a aidé le Cameroun à pérenniser l'exploitation et le commerce d'essences forestières menacées, à savoir *P. elata* et *Prunus africana*. Il a également relevé que cette Activité allait dans le sens de la nouvelle mission du MINFOF consistant à transférer à l'ANAFOR la gestion et le suivi des forêts de production.

En décembre 2013, l'équipe de coordination a mené sur le terrain une mission de sensibilisation auprès des diverses parties prenantes, à savoir des entreprises forestières et institutions de recherche (l'IRAD et des universités). Les mandats des six experts qui prêteront assistance à l'ANAFOR pour réaliser les produits envisagés ont été formulés et acceptés, la date limite de dépôt des candidatures ayant été fixée au 31 janvier 2014 au plus tard.

Gestion durable de *Pericopsis elata* dans l'optique de la mise en œuvre du Plan simple d'aménagement de la plantation de Bidou II dans la Réserve forestière de Kienké-Sud au Cameroun

Démarrée en novembre 2013, la mise en œuvre de cette Activité est prévue se terminer en avril 2015. Elle a pour objet de mettre en œuvre le Plan simple d'aménagement de la plantation II de *Pericopsis elata* de Bidou, située dans la région sud du Cameroun, lequel a été préparé durant la Phase I du Programme OIBT-CITES. Ses produits escomptés sont les suivants: i) les opérations sylvicoles sont exécutées dans la plantation de Bidou; ii) les semences et semis nécessaires à la création de nouvelles plantations sont produits; iii) de nouvelles plantations de *Pericopsis elata* sont créées; et iv) les connaissances d'ordre écologique, biologique et sylvicole sur *P. elata* sont améliorées et diffusées. C'est l'Agence nationale d'appui au développement forestier (ANAFOR) qui est chargée de son exécution, en collaboration avec l'Institut national de recherche agricole pour le développement (IRAD). Concernant l'Activité *Application de la législation et gestion de Pericopsis elata dans les forêts de production au Cameroun*, sa date de lancement correspond à celle de la première réunion du Comité technique national (CTN) qui s'est tenue le 4 novembre 2013. Les discussions ont porté sur le décaissement des fonds par la contrepartie camerounaise, la révision de l'allocation journalière de subsistance à verser aux membres du CTN, l'élaboration d'un Plan des travaux d'une durée de six mois qui soit réaliste, l'éventuelle prorogation d'activités spécifiques de recherche dans d'autres plantations de *P. elata* (assamela/afroformosa), dont les parcelles de Ndeng-Ndeng à Belabo dans la région orientale, et les parcelles de l'École nationale de foresterie à Mbalmayo dans la région Centre. Les décisions prises concernant les fonds de la contrepartie, le *per diem* des membres du CTN et le Plan des travaux sont identiques à celles de l'Activité *Application de la législation et gestion de Pericopsis elata dans les forêts de production au Cameroun*. Eu égard à la prorogation des activités, il a été suggéré que des fonds soient alloués afin de poursuivre les travaux de recherche dans d'autres plantations de *P. elata* (assamela/afroformosa) en vue de préparer des plans simples d'aménagement pour ces autres parcelles. Lors de la clôture de la réunion, le président a observé que l'Activité devrait contribuer à formuler des normes nationales de gestion des plantations forestières camerounaises, sachant que nombre de celles créées durant la période 1960-1980 ont été abandonnées et/ou n'ont pas fait l'objet d'interventions sylvicoles.

En décembre 2013, l'équipe de coordination a mené une mission dans la plantation de Bidou afin d'évaluer sa situation. Elle s'est également rendue dans les institutions de recherche (l'IRAD et des universités). Les mandats se rapportant au recrutement des divers experts au titre de l'Activité ont été formulés et la date limite de dépôt des candidatures a été fixée au 31 janvier 2014 au plus tard.

République du Congo

Diffusion de la Convention CITES et de ses textes d'application en République du Congo

Démarrée en octobre 2012, cette Activité a été achevée en juin 2013, comme nous l'avions indiqué dans le précédent numéro. Elle a été mise en œuvre par le Centre national d'inventaire et d'aménagement des ressources forestières et fauniques (CNIAF) en réponse aux questions qui ont été soulevées durant la Phase I du Programme OIBT-CITES menée dans l'Unité forestière d'aménagement de Tala Tala dans le nord du Congo. Le rapport final sur cette Activité, assorti du rapport d'ACNP relatif à *Pericopsis elata* au Congo est disponible sur site Internet du Programme.

Promotion de la sylviculture de *Pericopsis elata* dans les forêts du Nord-Congo

Démarrée en novembre 2013, cette Activité est prévue se terminer en octobre 2015. Elle s'inscrit dans le sillage des travaux exécutés au cours de la Phase I du Programme OIBT-CITES au sein de l'Unité forestière d'aménagement de Tala Tala au Nord-Congo (voir le Rapport d'ACNP relatif à *Pericopsis elata* au Congo sur le site Internet du Programme). Elle vise à appliquer au Nord-Congo les principales recommandations figurant dans ce rapport. Ses produits escomptés sont les suivants: i) des données biologiques et écologiques sur *P. elata* sont recueillies et analysées; ii) les opérations sylvicoles sont adéquatement encouragées dans les concessions forestières situées au Nord-Congo; et iii) les résultats de l'Activité sont publiés et diffusés. C'est le Centre national d'inventaire et d'aménagement des ressources forestières et fauniques (CNIAF) qui est chargé de sa mise en œuvre, en collaboration avec l'Association des industries du bois au Congo.

Au nombre des premières activités menées figurent l'acquisition d'ordinateurs et accessoires connexes ainsi que des matériaux pour les pépinières. Des étudiants ont été envoyés sur le terrain afin de mener des recherches sur différents sujets liés à la biologie, à l'écologie et à la sylviculture de *P. elata*. Les mandats des divers experts à recruter au titre de l'Activité ont été rédigés et la procédure de recrutement est en cours. En décembre 2013, l'équipe de coordination a mené une mission auprès de deux sociétés forestières, SEYFID et SIFCO, les deux principaux exploitants détenant des peuplements de *P. elata* dans le Nord-Congo. Des échanges ont eu lieu avec les cadres dirigeants de ces deux sociétés afin d'identifier des surfaces pilotes dans chacune des concessions forestières et d'y réaliser des interventions sylvicoles. La première réunion du Comité technique national (CTN) est prévue en février 2014.

À l'heure actuelle, la principale contrainte est la longue distance qui sépare l'équipe de coordination, basée à Brazzaville, des sites du Nord-Congo, qui entraîne des coûts de transport élevés. Autre obstacle, le faible salaire de 120 \$EU par mois proposé dans le descriptif de l'Activité pour les différents



Des participants à l'inventaire de *Prunus africana* mené en novembre 2013 sur le territoire de Walikalé dans le Nord-Kivu en République démocratique du Congo. Photo: Paluko Phusys

ouvriers de terrain, alors que le salaire minimum est de 180 \$EU en République du Congo.

République démocratique du Congo

Avis de commerce non préjudiciable pour *Prunus africana* (Hook. f.) Kalman dans le Nord- et le Sud- Kivu en République démocratique du Congo

Démarrée en mars 2011 dans le cadre de la Phase I du Programme OIBT-CITES, la date d'achèvement de cette Activité a été prorogée jusqu'en février 2014. Sa mise en œuvre continue de se heurter à toute une série de problèmes, à savoir l'instabilité et l'insécurité régnant dans les sites de production de *Prunus africana* suite à la présence de nombreux groupes rebelles, et l'éloignement de ces régions par rapport à Kinshasa, où se trouve le siège de l'Agence d'exécution (l'Institut congolais pour la conservation de la nature, ICCN). Néanmoins, du 20 octobre au 20 novembre 2013, une société commerciale locale, la *Maison Kahindo Muvunga*, a mené, sous la supervision de cette Activité, un inventaire de *P. africana* dans l'une des forêts de production du Nord-Kivu qui soit sûre, le territoire de Walikalé. Cet inventaire a porté sur sept collines, à savoir Buhimba, Kano, Kamuli, Kateku, Kalongue Kasopo, Ngambi et Rungunta, couvrant une superficie réelle de 2 805, 2 ha, sur la superficie totale de 40 000 ha du territoire de Walikalé.

Du 26 novembre au 6 décembre 2013, le Coordonnateur régional pour l'Afrique a mené une mission en RDC et a observé que, bien que les inventaires d'aménagement aient été correctement réalisés dans le territoire de Walikalé, le comptage de toutes les tiges de moins de 10 cm de diamètre est une tâche chronophage qui entraîne un surcroît de travail, alors même que le poids de morceaux d'écorce n'ayant pas été mesuré pour chaque arbre, il n'a pas été possible de déterminer le rendement moyen d'un *Prunus* donné sur le territoire de Walikalé.

L'ICCN se prépare à conduire sa mission au début de février 2014 afin de renforcer les travaux de terrain dans le territoire de Walikalé. Toutefois, compte tenu des informations reçues, la situation demeure très instable et des groupes rebelles armés occupent des zones où l'équipe du Programme OIBT-CITES est censée travailler. Dans ces conditions, l'ordre du jour sera probablement de nouveau modifié. Nonobstant, l'OIBT est prête à décaisser la dernière tranche des fonds qui permettra à l'ICCN de renforcer et suivre les inventaires menés par la Maison Kahindo Muvunga.

Élaboration d'un avis de commerce non préjudiciable pour *Pericopsis elata* en République démocratique du Congo

Démarrée en octobre 2013, cette Activité est prévue s'achever en septembre 2014. Elle a pour objet de recueillir des données sur la situation de *Pericopsis elata* dans les concessions forestières en République démocratique du Congo (RDC). Elle prévoit de recueillir des données sur la phénologie, la santé, le matériel sur pied et les taux actuels de récolte, de même que des informations sur les pratiques sylvicoles respectueuses de cette espèce. Une fois achevée, les produits escomptés seront les suivants: i) un bilan de la production, la transformation et le commerce de *P. elata* en RDC est disponible; ii) la situation et le volume du matériel sur pied de *P. elata* dans les concessions forestières sont connus; iii) le taux de récupération, de même que les quotas d'exportation durable, sont connus; iv) des informations sur la biologie, l'écologie et le diamètre minimal d'exploitation sont disponibles; v) les dispositions de la CITES et le Règlement sur les bois de l'Union européenne (RBUE) sont appliqués, et un système de traçabilité efficace destiné à mieux contrôler les produits de *P. elata* provenant de la RDC est en place; vi) les pratiques sylvicoles associées à *P. elata* sont encouragées dans les concessions forestières et les résultats de l'Activité sont publiés et diffusés.

L'équipe de coordination nationale a sélectionné cinq experts au total comme suit: i) un expert en biologie, écologie et sylviculture de *P. elata*; ii) un expert en gestion, production et commerce de *P. elata*; iii) un expert des contraintes inhérentes à l'application de la CITES et du RBUE s'agissant de *P. elata*; iv) un expert en cartographie (spécialiste du SIG); et v) un expert chargé de fixer un quota national préliminaire basé sur les inventaires d'aménagement menés par le secteur privé.

Au cours de cette même mission, le Coordonnateur régional pour l'Afrique a évalué les progrès et résultats réalisés par les différents experts recrutés pour mener l'Activité liée à *P. elata*. À cet égard, une réunion a été convoquée afin de discuter des progrès enregistrés par les experts recrutés, au cours de laquelle ceux-ci ont fait part des difficultés rencontrées et du manque de collaboration de la part du secteur privé s'agissant de réunir les données. Lors de cette réunion, on a par ailleurs relevé que, pour le moment, il n'était pas possible de préparer le rapport d'ACNP sur la base des informations disponibles. Il a alors été suggéré que toutes les entreprises forestières soient requises de fournir des données brutes, sur la base des inventaires d'aménagement relatifs à *P. elata*, de manière à pouvoir le préparer. On s'est mis d'accord pour que les données pertinentes soient transmises à l'Agence d'exécution.

Madagascar

Contribution d'informations taxonomiques sur les bois précieux de Madagascar et validation, normalisation et suivi de leur gestion durable

Cette Activité a démarré en juillet 2012, son Agence d'exécution étant le Département de biologie végétale et d'écologie de la Faculté des sciences de l'Université d'Antananarivo (DBEV), qui assume également la fonction d'Autorité scientifique CITES pour les plantes. Ses principaux objectifs sont: i) contribution de données taxonomiques sur les essences *Dalbergia* et *Diospyros* de Madagascar; et ii) conception, validation et élaboration de méthodes de quantification des essences forestières précieuses au moyen de l'analyse de l'imagerie de télédétection et d'observations de la flore sur le terrain. L'un de ses objectifs spécifiques est d'apporter des informations permettant d'étayer les propositions d'inscription de ces essences à l'Annexe II de la CITES. L'Agence d'exécution a mené les activités suivantes:

- Des «comptes de répartition des espèces», assortis de cartes de répartition, ont été préparés pour chacune des essences des deux genres;
- La situation de conservation des essences satisfaisant au diamètre minimal de coupe fixé par l'UICN a été déterminée;
- La liste des essences *Diospyros* et *Dalbergia* de Madagascar satisfaisant au diamètre minimal de coupe a été préparée;

- La liste du matériel d'identification, y compris les échantillons botaniques (collection de spécimens végétaux et d'échantillons de bois typiques des essences des deux genres), a été dressée;
- La position taxonomique de *Diospyros ferrea* de Madagascar par rapport aux éventuelles populations conspécifiques présentes sur l'ensemble du sous-continent indien et en Afrique de l'Est a été déterminée;
- Le matériel d'inventaire, les images satellitaires et les logiciels de traitement ont été acquis;
- Le potentiel en essences précieuses exploitables a été identifié sur 4 sites;
- Le potentiel de régénération des essences précieuses a été identifié sur 4 sites;
- Les cartes définitives des unités de végétation et/ou des populations et peuplements d'essences précieuses ont été préparées pour 4 sites;
- Les cartes provisoires des unités de végétation et/ou des populations et peuplements d'essences précieuses relatives à 7 sites qui n'ont pas encore été explorés ont été préparées;
- Les critères d'identification des essences précieuses et/ou de leurs populations et peuplements ont été définis et validés;
- Le potentiel en essences précieuses exploitables a été déterminé dans chaque unité de végétation;
- Le potentiel de régénération des essences précieuses a été déterminé dans chaque unité de végétation;
- Des données quantitatives sur le volume d'essences précieuses de Madagascar qui a été exporté ou commercialisé sur le marché local ont été recueillies;
- Le potentiel en essences précieuses exploitables et le potentiel de régénération ont été déterminés pour 7 sites supplémentaires;
- Les cartes définitives des unités de végétation et/ou des populations et peuplements d'essences précieuses ont été préparées pour 7 sites supplémentaires;
- Les résultats ont été extrapolés à diverses unités de végétation;
- Des données quantitatives sur le volume d'essences précieuses de Madagascar qui a été exporté ou commercialisé sur le marché local ont été recueillies; et
- Le rapport final a été préparé.

Comme nous l'avons indiqué dans l'édition précédente, les résultats de cette Activité ont fourni des preuves scientifiques allant dans le sens de l'inscription des essences précieuses de Madagascar à l'Annexe II de la CITES. Lors de la CdP-16 de la CITES en mars 2013, 48 espèces *Dalbergia* et 85 espèces *Diospyros* ont été acceptées et inscrites à l'Annexe II de la CITES. Un Plan des travaux destiné à

faire appliquer ces inscriptions a également été approuvé. Ainsi, les travaux menés dans le cadre de cette Activité, de même que l'éventuel appui qui sera par la suite déployé dans le cadre du Programme OIBT-CITES, contribueront à mettre en œuvre ce Plan des travaux.

L'achèvement de l'Activité (prévu à l'origine en milieu d'année 2013) a été retardé pour les raisons suivantes:

- i) des catastrophes naturelles de type ouragan ainsi que les inondations qui ont rendu difficile l'accès aux zones d'inventaire, notamment pendant la saison des pluies;
- ii) l'absence d'images satellitaires de haute résolution et la couverture nuageuse importante au moment de la prise de vues, qui ont considérablement entravé la mise en œuvre. Afin de résoudre cette difficulté, trois techniques de traitement d'images de haute résolution ont été testées: «avec surveillance», «sans surveillance» et «orienté objet». Au terme de plusieurs essais, c'est la technique «orienté objet» qui a été jugée la mieux appropriée;
- iii) dans l'ensemble du pays, l'exploitation forestière illégale au sein des aires protégées limite l'accès à certains sites pour cause d'insécurité; et
- iv) la situation politique dans le pays a été un vecteur d'insécurité dans toute l'île, une entrave supplémentaire à l'exécution de cette Activité. Se rendre dans certaines zones d'inventaire impliquait des risques considérables pour la sécurité du personnel scientifique du projet. Obtenir une autorisation d'effectuer des opérations d'exploration dans les aires protégées est une procédure administrative fastidieuse (qui nécessite de 2 à 3 mois), dont les délais en jeu perturbent le calendrier prévu.

Malgré toutes ces difficultés, l'Agence d'exécution a mené à bien toutes les activités et a soumis en fin d'année 2013 son rapport d'achèvement, lequel est disponible sur le site Internet du Programme.

Asie

Indonésie

Évaluation des besoins dans les plantations de ramin et création de jardins de conservation des ressources génétiques du ramin

Démarrée en septembre 2012, la date d'achèvement de cette Activité a été prorogée jusqu'en décembre au lieu d'octobre 2013. Elle a bénéficié d'une prorogation supplémentaire, jusqu'en février 2014, afin de terminer la mise en place d'un nouveau verger clonal à Lubuk Sakat dans la province de Riau; la production de boutures de tige supplémentaires à Palembang dans la pépinière permanente du Centre de production de semences (BPTH) du Sud-Sumatra; et l'optimisation des directives techniques existantes relatives à la reproduction du ramin par voie végétative. L'Activité a pour objectif

d'améliorer le rétablissement des populations de *Gonystylus bancanus* (ramin) et de leurs habitats, et de conserver les ressources génétiques végétales du ramin à Sumatra et au Kalimantan en Indonésie. Les sites et la quantité de matériel de plantation nécessaire pour la plantation de ramin vont être évalués et des jardins de conservation génétique de ramin, qui serviront aussi de sources de boutures de tige, seront aussi créés. Les produits escomptés sont: i) les habitats du ramin dégradés ou déboisés à restaurer et planter sont identifiés; ii) la quantité de matériel de plantation ramin nécessaire pour créer les plantations est déterminée; et iii) les jardins de conservation des ressources génétiques du ramin sont mis en place.

À ce jour, on a terminé de recenser à Sumatra et au Kalimantan les sites dégradés ou déboisés nécessitant d'être plantés de ramin, et les rapports connexes sont en préparation. Le 12 septembre 2013, un atelier national visant à déterminer les dispositifs de plantation et les institutions chargées de leur entretien ultérieur a été tenu à Bogor (Indonésie), et les minutes de l'atelier ont été préparées et diffusées. Au total, 1 290 boutures de ramin, 970 provenant du verger clonal de Tumbang Nusa dans le centre de Kalimantan et 320 du District forestier d'Ogan Komering Ilir (OKI), dans le sud de Sumatra, ont été transférées sur le site d'OKI. Un nombre estimatif de 238 boutures racinées ou de tige ont été plantées en champ dans le Jardin de conservation du ramin de Kedaton au sud de Sumatra. Par ailleurs, les pépiniéristes du Centre de production de semences du Sud-Sumatra ont été formés aux techniques de reproduction par voie végétative. Parallèlement, 200 boutures de tige provenant du site d'OKI ont été plantées dans la pépinière permanente de Sukomoro située près de Palembang afin de tester leur croissance. Lors de la dernière évaluation, on avait constaté que la croissance des boutures était mauvaise (faible pourcentage d'enracinement). En conséquence, le personnel recevra une formation complémentaire et les boutures feront l'objet de tests supplémentaires avant l'achèvement de cette Activité en décembre 2013. Par ailleurs, 1 800 nouveaux sauvagons collectés sont prêts à être plantés dans le verger clonal qui vient d'être créé à Lubuk Sakat dans la province de Riau.

La coopération entre l'Agence de recherche-développement forestière (FORDA) et les Centres de production de semences (BPTH) du sud de Sumatra et du sud du Kalimantan, qui porte sur la reproduction de masse du matériel de plantation du ramin, a été officialisée. Elle comprend la création de vergers clonaux et d'un pool génétique, la production de boutures racinées et la certification des sources des semences. Dans le sud du Kalimantan, le Centre régional de recherche a également récolté des pousses sauvages de ramin afin de repeupler le verger clonal de Tumbang Nusa sur ses fonds propres et de participer ainsi à la pérennisation de l'Activité. En outre, l'on procède à l'élargissement du verger clonal ombragé en place afin d'y cultiver un matériel plus

important à partir des 1 500 à 2 000 sauvagons qui ont été récoltés.

Renforcement des capacités en matière de technique de reproduction des semis, sensibilisation à l'application de la CITES et feuille de route du ramin

Démarrée en juillet 2013, la mise en œuvre de cette Activité est prévue s'achever en juin 2014. Son principal objectif est de contribuer à améliorer la plantation et la conservation du ramin dans le cadre d'activités de renforcement des capacités et de sensibilisation aux techniques de reproduction par voie végétative, ainsi que l'application de la CITES, et de diffuser de manière élargie les «Directives relatives à l'élaboration des ACNP» et la «Feuille de route du ramin» qui avaient été élaborées durant la Phase I du Programme OIBT-CITES. Ses produits escomptés sont: i) l'aptitude à utiliser des techniques de reproduction végétative du ramin est améliorée; ii) la capacité à appliquer et à comprendre la réglementation CITES relative au ramin est améliorée; et iii) les «Directives relatives à l'élaboration des ACNP» et la «Feuille de route du ramin» sont diffusées de manière élargie.

Les préparatifs ont commencé en vue de mener des ateliers de formation sur les techniques de reproduction du ramin par voie végétative dans les provinces de Riau/Sud-Sumatra et Sud-Kalimantan, et d'autres sur l'identification du bois de ramin et de spécimens lui ressemblant, ainsi que sur l'identification des essences *Gonystylus*. Les principaux bénéficiaires devraient être le Ministère indonésien de la foresterie, l'Autorité scientifique et l'Organe de gestion CITES en Indonésie, les institutions de recherche, les universités, les concessionnaires forestiers, les agents portuaires, le personnel de mise en quarantaine des plantes et autres entités qui travaillent dans la supervision et le suivi des exportations.

Gestion des plantations de bois d'agar en Indonésie

Démarrée en juillet 2013, cette Activité est prévue s'achever en juin 2014. Son objectif est de contribuer à la saine gestion des plantations de bois d'agar, depuis leur création jusqu'à la production et au commerce, et englobe également le bois d'agar produit par inoculation artificielle. Les deux principaux produits escomptés sont: i) des données sur les plantations, la production de bois d'agar et la qualité des espèces plantées sont recueillies; et ii) une politique nationale sur les plantations et la production de bois d'agar, y compris son potentiel marchand et son commerce, est proposée.

Au terme de l'Activité, l'on anticipe que l'étendue des plantations productrices de bois d'agar et le niveau estimatif de leur production de même que sa qualité seront documentés. Un mécanisme d'enregistrement de la production et du commerce de bois d'agar sera également mis au point. Cette Activité permettra de faciliter les discussions et la concertation avec les parties prenantes

sur le plan de la stratégie et de la politique à suivre s'agissant de créer des plantations de bois d'agar, y compris la réglementation sur la production et le commerce de bois d'agar issus des forêts naturelles ou plantées d'Indonésie. À cet égard, les travaux de documentation sur l'étendue des plantations de bois d'agar ont commencé, et l'on se prépare à tenir des concertations avec les parties prenantes sur la stratégie et la politique à suivre pour créer des plantations productrices de bois d'agar et se conformer à la réglementation de son commerce.

Favoriser la conservation des ressources génétiques des essences *Aquilaria* et *Gyrinops* en Indonésie

Démarrée en octobre 2013, cette Activité est prévue s'achever en septembre 2014. Son objectif est d'explorer et d'obtenir des informations sur la situation actuelle des essences *Aquilaria* et *Gyrinops* en Indonésie, en se référant plus spécifiquement à la situation de leur taxonomie, de leur population et de leur conservation, et de favoriser la création initiale, dans des zones spécifiques et sûres, de pools génétiques naturels pour une sélection d'essences. Les données et informations requises seront recueillies dans le cadre d'un examen documentaire et d'ateliers, ainsi que par des explorations sur le terrain menées dans des sites représentatifs. Les produits escomptés sont: i) des connaissances sur la situation taxonomique et la population des essences *Aquilaria* et *Gyrinops* sont disponibles; et ii) les premiers pools génétiques d'une sélection d'essences *Aquilaria* et *Gyrinops* sont créés.

À cet égard, on a collecté des semences et des plants dans le district de Sanggau (Kalimantan occidental) en novembre, puis dans le district de Manggarai Timur (à l'est de Nusa Tenggara) en décembre 2013. Une évaluation de la situation taxonomique et de la population d'*Aquilaria* et de *Gyrinops* a été lancée dans le cadre d'un examen des collections de l'herbarium et de l'identification de ces essences à Balikpapan et Samarinda (Kalimantan oriental). L'examen de la situation de la conservation sur site et hors site est en cours pour les deux essences. Au terme de l'Activité, la situation envisagée se présente comme suit: le contexte actuel des essences appartenant aux genres *Aquilaria* et *Gyrinops* est mieux cerné du point de vue de l'interprétation de leurs espèces (taxonomie), de leur population et de leur situation de conservation. En outre, disposer d'informations scientifiques suffisantes sur chaque espèce permettra d'exécuter plus efficacement les traitements à but conservatoire et de disposer d'arguments plus solides, sur les plans scientifique et technique, justifiant la création d'un pool génétique.

Malaisie

Multiplication in vitro de Gonystylus bancanus (ramin) au Sarawak

Démarrée en octobre 2012, cette Activité a été prorogée et est prévue s'achever en avril 2014, au lieu de septembre 2013. Ses objectifs sont les suivants: i) mettre



Collecte d'échantillons de feuilles de ramin dans le Parc national de Kubah au Sarawak en Malaisie le 24 septembre 2013, en vue d'extraire et d'analyser leur ADN.
Photo: Thanh Hooi Chiew

en place des protocoles efficaces pour créer une culture axénique (libre de toute contamination) de *Gonystylus bancanus* au moyen de matériel de plantation cultivé en champ; et ii) mettre en place des protocoles de régénération *in vitro* de *G. bancanus* par organogénèse directe utilisant des explants axéniques. Ses produits escomptés sont: i) un protocole efficace est élaboré pour la stérilisation de surface des matériels de plantation cultivés en champ; ii) un protocole efficace est élaboré pour créer une culture axénique d'explants de *G. bancanus* stérilisés en surface; iii) les concentrations idéales de cytokinine seule ou combinée à de l'auxine pour l'induction de pousses sur les explants axéniques sont déterminées; et iv) les explants optimaux pour l'induction de pousses sont obtenus. Cette Activité contribuera à la santé et à la survie des populations naturelles de ramin.

En 2013, des feuilles, jeunes pousses et branches ont été collectées dans le bassin versant de Lingga au Sri Aman. Les sauvages ont été transférés de la pépinière en serre où leurs extrémités ont été taillées afin d'induire l'apparition de nouvelles pousses. Des boutures ont été réalisées aux emplacements où des bourgeons sont apparus, au bout de quelques jours seulement.

Afin de déterminer le meilleur milieu pour la mise en place de cultures axéniques, les explants ont été obtenus directement sur le terrain à partir des jeunes plants arqués, mais aussi en serre, à partir des nouvelles pousses induites sur les boutures, branches et sauvages. Trois types d'explants ont été utilisés, à savoir nœuds, extrémités de pousse et limbes. Les explants axéniques obtenus ont été cultivés sur trois milieux différents, à savoir un milieu Murashige et Skoog (MS), un milieu plante ligneuse (WPM) et le milieu de base de formule nouvelle qui a été spécifiquement conçu pour le ramin (RAM). Sur le milieu RAM, on a observé le niveau

de contamination des explants à surface stérilisée sans incorporation de biocide et d'antibiotiques. À l'issue de cette observation, il apparaît que le milieu RAM semble le mieux adapté pour la culture des explants. À cet égard, des explants ont été cultivés dans un milieu RAM additionné de divers types de cytokinine, seule ou combinée à des auxines, afin d'obtenir un milieu axénique et induire parallèlement la régénération des plantes.

En ce qui concerne l'étude de l'organogénèse directe, des explants axéniques de type nœud ou extrémité de pousse obtenus à partir de matériel cultivé en serre ont été cultivés dans un milieu RAM additionné d'IBA (acide 3-indole-butérique) à des concentrations variables pour induire la formation de racines. À l'heure actuelle, au terme de 24 jours de culture, aucune racine n'est apparue. Pour induire une embryogénèse somatique, des explants de limbe ont été cultivés dans un milieu WPM additionné d'acide naphthalène acétique (ANA) à des concentrations variables élevées pour faire apparaître des cals, lesquels ont été observés au bout de 13 jours de culture.

À cet égard, des échantillons de nouvelles jeunes feuilles ont été utilisés pour étudier l'embryogénèse somatique et l'organogénèse indirecte, tandis que des explants obtenus à partir de nœuds et d'extrémités de pousses ont été employés pour l'organogénèse directe. Ils ont été obtenus à partir de pousses épécormiques induites sur des gaules arquées. Des bourgeons fraîchement éclos sur des boutures de tige ont également été utilisés pour l'étude de l'organogénèse.

La chef d'équipe de l'Activité, Mme Linna Chieng, a également mené une visite d'étude au Centre de biotechnologie forestière et d'amélioration des arbres (CBTI) à Yogyakarta (Indonésie) du 6 au 9 novembre 2013 afin de partager ses expériences et résultats sur la reproduction *in vitro* du ramin, sachant que le CBTI avait, en 2010, travaillé sur l'induction de pousses

axillaires et l'embryogénèse somatique dans le cadre de la Phase I du Programme OIBT-CITES. L'on a ainsi constaté que, dans le cas de l'organogénèse directe et de l'embryogénèse indirecte, les résultats obtenus étaient similaires à ceux du Sarawak. Le problème commun rencontré tient à la nature de la plante. Si l'on a réussi à induire de nouveaux cals et pousses, leur croissance a toutefois été lente. Par conséquent, comprendre la physiologie de la plante à cette étape de la croissance du ramin pourrait permettre d'améliorer les méthodes de reproduction de cette essence, à la fois conventionnelle et *in vitro*.

Emploi de l'ADN pour identifier les essences de *Gonystylus* et l'origine géographique de leur bois au Sarawak

Démarrée en octobre 2012, cette Activité a été prorogée et est prévue s'achever en avril 2014, au lieu de septembre 2013. Ses objectifs sont les suivants: i) créer une base de données moléculaires du ramin qui servira à identifier les essences et leur origine géographique au Sarawak; et ii) mettre au point un protocole d'extraction de l'ADN du bois de ramin. Ses produits escomptés sont: i) des échantillons d'ADN de ramin sont extraits; ii) les haplotypes d'ADN chloroplaste entre essence et origine sont déterminés; et iii) un protocole d'extraction de l'ADN du bois de ramin est mis au point. Les résultats de cette Activité viendront compléter ceux obtenus dans le cadre de l'Activité Développement d'une base de données ADN sur *Gonystylus bancanus* au Sarawak, mise en œuvre en 2008 lors de la Phase I du Programme OIBT-CITES, pour laquelle les ADN utilisés avaient été extraits d'échantillons de feuilles et d'écorces.

On a terminé de recenser la répartition du ramin au Sarawak sur la base des informations de l'Herbarium Sarawak et de la base de données BRAHMS. Un total de 478 échantillons de feuilles et bois a été prélevé sur 22 espèces de *Gonystylus* réparties sur douze sites d'échantillonnage (Parc national (PN) de Kubah, PN de Gading, PN de Bako, Réserve forestière (RF) de Serayan, Sanctuaire de faune de Lanjak Entimau, RF de Lingga, RF de Bukit Mina, PN de Similajau, Aire forestière de Bakun, PN des Monts-Lambir, du Mont-Mukah et de Biawa). Les ADN ont été prélevés sur l'ensemble des échantillons de bois collectés sur le terrain, notamment dans l'écorce interne et le bois de sève, puis conservés suivant six méthodes: dans une solution de NaCl et de bromure d'hexadécyltriméthylammonium (CTAB); de l'éthanol absolu; de l'eau normale; du gel de silice; séchage à l'air libre; et séchage au four. Le protocole d'extraction de l'ADN sur les échantillons de bois a été parachevé en optimisant et modifiant le protocole d'extraction destiné aux feuilles. Ce protocole a permis de réaliser l'extraction de l'ADN sur différentes parties du bois: le duramen, le bois de sève et l'écorce interne.

À cet égard, une amorce d'ADN chloroplastique, trnF(F)+trnE(R), a été utilisée

avec succès pour amplifier l'ADN du bois de 21 essences différentes. On a constaté que les amplicons de la série d'amorces trnF(F)+trnE(R) contenaient des haplotypes utiles pour identifier une essence. La même amorce a été utilisée pour amplifier l'ADN extrait des bois conservés suivant différentes méthodes de conservation. On a observé que l'amplification sur l'ADN extrait des bois séchés au four était faible étant donné qu'il avait été considérablement dégradé au cours du processus de séchage. En revanche, la réaction en chaîne de la polymérase (PCR) sur l'ADN extrait de différentes parties du bois a réussi sur tous les échantillons. Les produits de la PCR ont été envoyés à l'Institut malaisien de recherche forestière (FRIM) pour séquençage et les résultats sont en cours d'analyse. On prépare aussi le protocole d'extraction de l'ADN.

Études sur la reproduction et la génétique dans l'optique de la conservation et de la gestion d'*Aquilaria malaccensis* en Malaisie péninsulaire

Démarrée en juin 2013, cette Activité viendra compléter les travaux menés de 2007 à 2008 dans le cadre du projet intitulé *Technologie in vitro de reproduction de masse et analyse chimique d'*Aquilaria malaccensis* et d'*Aquilaria hirta* (des espèces productrices de Gaharu menacées) et des Études de conservation et mise au point de marqueurs microsatellites de l'ADN d'*Aquilaria malaccensis* en Malaisie péninsulaire*, qui ont été menées en 2011 et 2012, tous deux ayant été financés par le Gouvernement malaisien.

Cette Activité a pour objet de: i) documenter la phénologie de la floraison ainsi que le comportement reproductif de *A. malaccensis*; ii) développer des bases de données de profilage génétique d'*A. malaccensis* en Malaisie péninsulaire; et iii) élaborer un plan d'action de la conservation en vue de réduire les pressions de la récolte sur les populations naturelles exploitées pour la résine de bois d'agar. À l'issue de l'Activité en mai 2015, les produits anticipés sont: i) des informations sur la reproduction d'*A. malaccensis* sont disponibles; ii) des informations écologiques et génétiques qui serviront à préparer le plan d'action pour la conservation d'*A. malaccensis* en Malaisie péninsulaire sont disponibles; iii) les bases de données de profilage d'*A. malaccensis* en Malaisie péninsulaire sont disponibles pour la traçabilité des bois et les applications scientifiques et techniques légales; et iv) le plan d'action en matière de conservation destiné à réduire les pressions de la récolte sur les populations naturelles exploitées pour la résine de bois d'agar est disponible.

À ce jour, un total de 80 échantillons d'*A. malaccensis* ont été collectés dans les Réserves forestières de Gunung Jerai, Bukit Perangin, Gunung Bongsu et Gunung Inas dans l'État de Kedah. Une étude de la population a également été menée dans l'État de Johor où 89 échantillons d'*A. malaccensis* ont été collectés dans

les Réserves forestières de Pantil et Maokil; et 38 supplémentaires dans les Réserves forestières de Nenggiri et Batu Papan dans l'État de Kelantan. La collecte de fruits et graines au moyen de pièges se poursuit. Par ailleurs, deux sites supplémentaires ont été recensés dans les États de Perak et de l'île de Penang. Un article intitulé *L'Aquilaria en Malaisie péninsulaire: vers sa conservation et sa gestion* a été présenté lors de la Conférence internationale sur le bois d'agar qui s'est tenue du 27 au 29 septembre 2013 à Changhua (Taïwan). Un autre article *Diversité génétique d'*Aquilaria malaccensis* (Thyméléacées) en Malaisie péninsulaire* a été présenté lors du 10^e Congrès malaisien sur la génétique qui s'est tenu du 3 au 5 décembre 2013 à Putrajaya (Malaisie).

Création d'une base d'informations pour la conservation et l'exploitation durable de *Gonystylus bancanus* (ramin) et d'*Aquilaria malaccensis* (karas) en Malaisie

Démarrée en juin 2013, cette Activité est prévue se terminer en mars 2015. Son principal objectif est de créer un système d'information en ligne sur le ramin et le karas en Malaisie à des fins de gestion et de conservation (*MyCITES*). Les produits anticipés sont: i) des informations sont recueillies sur la répartition du ramin et du karas en Malaisie; ii) des informations sont recueillies sur le la recherche-développement en matière de ramin et de karas en Malaisie; iii) des informations sont recueillies sur le commerce et la production de bois de ramin et de karas en Malaisie; iv) des informations sont recueillies sur la politique et les pratiques de gestion du ramin et du karas en Malaisie; et v) un système d'information en ligne complet sur le ramin et le karas en Malaisie contenant tous les produits i) à iv) est disponible.

Le développement de *MyCITES* reposera sur un système d'information en ligne interactif qui permettra de partager les informations et les données spatiales sur le ramin et le karas en Malaisie grâce à l'usage combiné d'un système d'information géographique (SIG) et du logiciel *OpenSource* pour générer une architecture SIG d'entreprise en ligne et en temps réel. Guichet unique d'information sur le ramin et le karas, ce dispositif en ligne sera la principale source utilisée par les parties prenantes pour obtenir les dernières informations sur les essences forestières de ramin et de karas en vue de s'informer et de mener des activités de suivi, de conservation et de préservation de ces essences en Malaisie. Il servira en outre de plateforme pour diffuser les résultats et conclusions des Activités antérieures qui ont été mises en œuvre en Malaisie dans le cadre de la Phase I du Programme OIBT-CITES.

Actuellement, on recueille des informations autres que spatiales, ayant trait notamment à la phénologie et l'habitat du ramin et du karas, dans les livres, revues et publications pertinents, un processus qui a conduit à consulter une centaine de documents. Dans ce contexte, toutes les revues liées au ramin

et au karas disponibles sur le site Internet du FRIM ont été compilées, à savoir 13 revues sur le ramin et huit sur le karas. Plusieurs sites d'essai ont également été identifiés en vue d'y aménager des placettes à rayon variable.

Amérique latine

Brésil

L'acajou à grandes feuilles (*Swietenia macrophylla*) en Amazonie brésilienne: études à long terme sur la dynamique du peuplement et l'écologie de sa régénération dans l'optique de la gestion durable des forêts

Depuis la publication du précédent numéro (n° 2-4 d'octobre 2013), la saison des travaux sur deux sites de recherche à long terme situés à Marajora et Corral Redondo dans le sud-est du Pará au Brésil est terminée. Avec l'accord du propriétaire du site principal, M. C. V. Kehrvald, plus de 400 acajous d'un diamètre supérieur à 20 cm répartis sur une surface totale de 2 750 ha ont été de nouveau inspectés et mesurés pour observer la croissance de leur circonférence et leur production de fruits. Les travaux menés cette année sur le terrain marquent le 18^e mesurage annuel consécutif depuis que l'Activité a commencé en 1995, à l'origine avec l'appui du Programme de bourses de l'OIBT. Il s'agit des données les plus exhaustives obtenues à longue échéance qui fournissent des informations sur la survie, la croissance, la floraison et la fructification chez des acajous adultes en forêt naturelle. Sans les efforts persistants menés année après année qui ont permis d'obtenir ces données, nombre des produits de cette Activité, dont le Modèle de croissance et de rendement de l'acajou (<http://www.swietking.org/model-applet.html>), n'auraient pas été réalisables.

Durant cette saison 2013, on a de nouveau mesuré le taux de croissance et de survie sur plusieurs milliers de plants à l'état sauvage ou cultivés à titre expérimental qui ont été transplantés de 1995 à 1997. Par ailleurs, l'équipe de recherche a procédé au nouveau mesurage de plusieurs centaines d'arbres d'un diamètre supérieur à 20 cm sur plusieurs autres essences forestières vitales d'Amazonie qui font également l'objet d'études à Marajoara depuis 1997, dont le jatobá (*Hymenaea courbaril*), la fava de bolota (*Parkia pendula*) et le copaiba (*Copaifera duckei*).

La planification d'un atelier de formation sur la manière d'utiliser et d'adapter le *Modèle de croissance et de rendement de l'acajou* aux conditions locales en Amérique du Sud et centrale se poursuit. Le matériel employé à cet effet privilégiera l'emploi de données émanant des populations locales pour projeter la dynamique du peuplement et la production de sciages au cours de plusieurs cycles de coupe. Le lieu reste à déterminer.

Depuis la parution du numéro précédent (2-4), deux articles consacrés à l'acajou ont été publiés dans des revues scientifiques. Le résumé de celui traitant de la phénologie

de la reproduction de l'acajou dans le sud-est du Pará figure en dernière page. Le second article, qui a trait aux implications de la dynamique de la population pour la production de bois à long terme, va paraître dans le *Journal of Applied Ecology* et une synthèse sera incluse dans le prochain numéro de ce Bulletin.

Écologie et sylviculture de l'acajou (*Swietenia macrophylla* King) dans la région occidentale de l'Amazonie brésilienne

Cette Activité, qui s'inscrit dans le sillage de la Phase I du Programme OIBT-CITES, a été prorogée et est prévue se terminer le 31 décembre 2015. Son objectif est de mettre en place les meilleures pratiques sylvicoles pour l'acajou en forêt naturelle et d'améliorer la réglementation gouvernementale se rapportant aux plans d'aménagement forestier afin d'assurer que le commerce international réponde aux exigences de la CITES en matière de gestion durable et de conservation de l'espèce.

On attend de cette Activité qu'elle fournisse des informations sur les conditions nécessaires à la plantation et à la croissance fructueuses de plants d'acajou en forêt naturelle et dans les plantations d'enrichissement aménagées dans les trouées. Les techniques sylvicoles employées pour gérer les forêts d'acajou qui seront testées dans le cadre de cette Activité contribueront à orienter la réglementation gouvernementale s'appliquant aux plans d'aménagement forestier concernant l'acajou. Des opportunités de recherche seront créées pour les étudiants de maîtrise et les doctorants, de même que pour ceux qui préparent des thèses ou mémoires ayant pour sujet principal les forêts d'acajou.

Emploi de la technique de spectroscopie proche infrarouge (NIRS) à titre pilote, comme éventuel outil de suivi du commerce de l'acajou

Le Service forestier brésilien vient tout juste, le 1^{er} janvier dernier, de démarrer la mise en œuvre de cette Activité, qui est prévue s'achever le 31 décembre 2015. Traditionnellement, l'anatomie du bois est un outil d'identification utilisé lorsque l'on ne dispose pas de matériel végétal pour la classification botanique conventionnelle. En outre, l'identification correcte est une tâche importante aux fins de conserver et d'exploiter les essences et de suivre le commerce du bois, tandis que l'identification d'essences d'aspect similaire nécessite des connaissances très spécialisées. Une alternative à l'analyse traditionnelle au microscope consiste à élaborer des méthodes qui permettent une analyse plus rapide et précise. Au Brésil, le Laboratoire des produits forestiers a été un précurseur pour classer des essences indigènes d'aspect similaire, telles que *Swietenia macrophylla* King, (acajou), *Carapa guianensis* Aubl. (carapa ou andiroba), *Cedrela odorata* L. (cèdre) et *Micropholis melinoniana* Pierre (curupixá), au moyen de la spectroscopie proche infrarouge (NIRS) associée à une analyse statistique à plusieurs variables (PLS-DA).



Première réunion du Comité technique de l'Activité Évaluation confirmative des inventaires forestiers du cèdre et de l'acajou à grandes feuilles. Photo: UNALM

Toutefois, il est aujourd'hui nécessaire de tester à l'échelle commerciale l'équipement portatif qui est déjà employé pour d'autres matériels (haricot de soja, café, etc.), tout en, parallèlement, élargissant la base de données spectrale NIRS de l'acajou, en y incorporant un grand nombre d'échantillons afin de créer un modèle fiable capable de distinguer efficacement un bois d'un autre.

À cet égard, les produits spécifiques de l'Activité sont: i) une méthode consolidée est mise au point pour identifier les essences commerciales importantes au moyen de la NIRS; ii) le modèle statistique est transféré du matériel d'expérimentation à un dispositif portable; iii) la base de données sur les spectres infrarouges d'acajou couvrant trois régions d'occurrence au Brésil est enrichie; iv) les tests de terrain sont menés à titre pilote au moyen du matériel NIRS portable; et v) l'actuelle banque de données des spectres d'acajou est élargie au moyen d'échantillons provenant d'au moins deux pays d'Amérique latine.

Pérou

Évaluation confirmative des inventaires forestiers du cèdre et de l'acajou à grandes feuilles

Démarrée le 1^{er} novembre 2013, cette Activité est prévue s'achever le 31 juillet 2014. Elle a été formulée en raison du besoin, pour les représentants du secteur forestier, conseillers et autorités forestières, de disposer d'une méthode d'échantillonnage technique et statistique pour l'acajou (*Swietenia macrophylla* King) et le cèdre (*Cedrela* spp.) présents dans les forêts commerciales, susceptible de servir aussi d'outil de contrôle et de suivi des forêts permanentes de production qui sont sous gestion. Le but est donc de concevoir une méthode qui soit techniquement et statistiquement compatible en vue de confirmer les résultats du recensement forestier qui sont exploités pour évaluer le rétablissement des essences d'acajou et de cèdre. Il s'agit de fournir un

outil de suivi efficace aux concessionnaires et consultants, ainsi qu'une méthode de contrôle et de supervision aux autorités forestières nationales pour optimiser le temps, les efforts et les ressources, à l'avantage de l'État péruvien.

Au titre de la première étape, on procède à l'actualisation de la base de données avec les dernières informations sur les plans annuels d'exploitation dans les départements où sont présentes des populations de cèdre et d'acajou. Y ont également été ajoutées des informations sur les instances CITES et sur le suivi et le contrôle des ressources forestières, ce qui permet d'accéder à des renseignements précieux pour la modélisation et les tests préliminaires. Les mesures techniques ont été statistiquement analysées, en établissant des corrélations entre elles. Les modèles préliminaires qui seront validés sur le terrain permettront de procéder aux ajustements nécessaires à la méthodologie. Un Comité consultatif composé de représentants du Ministère de l'environnement, du Ministère de l'agriculture, d'OSINFOR, du Programme OIBT-CITES et du Projet d'aide technique USAID a été constitué.

Initiatives/événements récents

Participation du Coordonnateur régional pour l'Afrique à la deuxième réunion du Comité scientifique ad hoc au Cameroun

Le Coordonnateur régional pour l'Afrique a participé à la deuxième réunion du Comité scientifique ad hoc de la CITES organisée par l'ANAFOR le 13 janvier 2014 à Yaoundé au Cameroun.

Mission d'évaluation par une consultante en suivi axé sur les résultats

Les 16 et 17 janvier 2014, Mme Anne Martin, une consultante de l'UE en suivi axé sur les résultats, a mené une mission d'évaluation en Malaisie. Accompagnée du Coordonnateur régional pour l'Asie, M. Thang Hooi Chiew, la consultante a eu des discussions au Ministère malaisien des ressources naturelles et de l'environnement (MNRE) à Putrajaya, ainsi qu'avec l'Organe de gestion et l'Autorité scientifique CITES en Malaisie. Elle a examiné les activités qui sont actuellement mises en œuvre en Malaisie dans le cadre de la Phase II du Programme OIBT-CITES, dont d'autres projets bilatéraux et multilatéraux liés au ramin et au bois d'agar, ainsi que les activités ultérieures à mener dans le cadre du Programme. Elle a par ailleurs eu une réunion avec M. Norini Haron, Directeur général adjoint de l'Institut de recherche forestière (FRIM), sur le rôle et les responsabilités du Comité consultatif du Programme OIBT-CITES, ainsi que des discussions approfondies avec les responsables des deux Activités que le FRIM exécute actuellement, à savoir *Études sur la reproduction et la génétique dans l'optique de la conservation et de la gestion d'Aquilaria malaccensis en Malaisie péninsulaire et Création d'une base d'informations pour la conservation et l'exploitation durable de Gonystylus bancanus (ramin) et d'Aquilaria malaccensis (karas) en Malaisie*, une visite du laboratoire génétique afin d'y observer les processus d'extraction, d'amplification et d'analyse de l'ADN. Des discussions détaillées ont également eu lieu au Sarawak avec la *Sarawak Forestry Corporation (SFC)* sur les progrès de la mise en œuvre de ses deux activités, à savoir *Emploi de l'ADN pour identifier les essences de Gonystylus et l'origine géographique de leur bois au Sarawak* et *Multiplification in vitro de Gonystylus bancanus (ramin) au Sarawak*.

Après sa visite en Malaisie, Mme Martin s'est rendue au Cameroun pour examiner les Activités du Programme dans ce pays. Elle a également eu des entretiens téléphoniques avec les parties prenantes concernées au Brésil dans le cadre de sa mission de suivi du Programme OIBT-CITES.

Atelier régional sur l'amélioration de la conservation des arbres et de la restauration des forêts en Afrique

Du 30 juillet au 1^{er} août 2013, un Atelier régional sur l'amélioration de la conservation des arbres et de la restauration des forêts en Afrique s'est tenu à Entebbe (Ouganda). Y ont participé 32 délégués, dont le Coordonnateur régional du Programme OIBT-CITES pour l'Afrique, ainsi que des représentants de jardins botaniques, organisations internationales, ONG, centres nationaux de semences d'arbre, services forestiers nationaux, universités et entreprises privées, en privilégiant l'Ouganda, le Kenya et la Tanzanie. Cet Atelier fut l'occasion d'échanger des informations sur les essences indigènes, en permettant aux participants de partager leurs connaissances, d'explorer des solutions aux défis communs et de décrire les prochaines étapes destinées à intensifier la restauration des forêts, en ciblant les essences indigènes d'Afrique de l'Est et les nouveaux partenariats d'action. Dans le résumé de l'Atelier, les besoins ont été identifiés comme suit:

- *Compilation des connaissances existantes sur les essences indigènes et partage accru des informations entre les institutions:* cela permettra de mieux hiérarchiser les essences dans le cadre de la restauration et d'éviter les efforts redondants.
- *Communication accrue sur les avantages d'inclure des essences indigènes dans la restauration:* il est nécessaire d'insister sur le fait que les essences indigènes peuvent être à croissance rapide et apporter des avantages supplémentaires sur les plans écologique et social, et de se détourner des essences exotiques, que privilégient actuellement les entreprises privées, les propriétaires fonciers et les agriculteurs.
- *Protocoles de reproduction élaborés pour les essences dépourvues à l'heure actuelle de programmes de culture:* il s'agit d'un aspect particulièrement important pour les essences menacées, ou dont l'aire de répartition est limitée, que les collectivités utilisent communément.
- *Sensibilisation et formation aux techniques d'exploitation et de culture durables et une offre en matériel d'arbres indigènes assurée pour les collectivités locales:* il s'agit d'un aspect essentiel pour sensibiliser aux effets de la surexploitation, afin de mettre en place une offre durable en matériel d'exploitation et alléger la pression sur les ressources sauvages.
- *Des preuves scientifiques accrues pour la restauration utilisant des essences indigènes.*
- *Compilation des informations existantes.*
- *Augmenter le nombre de sites d'essai de restauration et encourager un suivi compatible permettant de réunir et de partager avec le plus grand nombre des informations sur les taux de survie, les taux de croissance et les essences de haute performance.*

- *Suivi accru et coordonné des effets au sens large des projets de restauration, y compris sur l'offre en eau, la biodiversité, la séquestration du carbone et les services écosystémiques.*
- *Sensibilisation et suivi accru des avantages que retirent les collectivités locales en menant des travaux de restauration au moyen d'essences indigènes.*
- *Participation accrue des collectivités locales en vue d'encourager l'appropriation locale et l'importance à attacher aux surfaces restaurées.*
- *Mise au point d'outils pour commercialiser la restauration auprès d'investisseurs choisis à bon escient.*
- *Compréhension accrue de la période de retour sur investissement et des avantages à long terme qu'offre la restauration au moyen d'essences exotiques.*
- *Engagement accru avec le secteur privé.*
- *Engagement accru avec les gouvernements, y compris les directions forestières et des secteurs élargis.*
- *Des partenariats et alliances supplémentaires reliant les organisations ayant un intérêt partagé à agir d'une seule voix en faveur de la restauration forestière utilisant des essences indigènes.*

Source: Rapport de l'Atelier régional tenu à Entebbe (Ouganda): Amélioration de la conservation des arbres et de la restauration des forêts en Afrique, 30 juillet-1^{er} août 2013, préparé par *Botanic Gardens Conservation International (BGCI)*.

Articles sur les Activités du Programme

Phénologie de la floraison et ses implications pour la gestion de l'acajou à grandes feuilles (*Swietenia macrophylla*) en Amazonie brésilienne par Grogan, J. & Loveless, M.D.

Prémises de l'étude: la phénologie de la floraison est un déterminant crucial du succès de la reproduction et de la diversité génétique des descendants chez les plantes. Nous mesurons la phénologie de la floraison chez l'acajou à grandes feuilles (*Swietenia macrophylla*, méliacées), un arbre néotropical de répartition étendue, et explorons comment les perturbations de l'exploitation forestière affectent sa biologie reproductive.

Méthodes: nous utilisons un système de pointage de la couronne pour estimer le moment et la durée de la floraison à l'échelle d'un peuplement sur trois sites forestiers en Amazonie brésilienne durant une période de cinq années. Nous combinons ces informations à des données sur la structure du peuplement et à sa répartition spatiale pour examiner les incidences de l'exploitation forestière sur les profils de floraison et le succès de la reproduction.

Résultats clés: des acajous d'un diamètre aussi petit que 14 cm ont fleuri, mais seuls les



Croissance de boutures racinées de ramin en sachet plastique et en pépinière ombragée conventionnelle dans la pépinière de Sukomoro à Palembang, Sumatra, en Indonésie.
Photo: Tajudin

arbres d'un diamètre supérieur à 30 cm ont fleuri annuellement ou tous les deux ans. Les périodes moyennes de floraison observées sur les arbres focaux ont varié entre 18 et 34 jours et les arbres ont fleuri de manière séquentielle pendant 3 à 4 mois à partir de la saison sèche. Les arbres focaux ont montré une corrélation interannuelle significative dans l'ordre de floraison. Les calendriers de floraison estimatifs à l'échelle du peuplement ont ressemblé à ceux des arbres focaux, avec une isolation temporelle entre les arbres fleuris précoces et tardifs. Sur le principal site de l'étude, les pratiques conventionnelles d'exploitation forestière ont éliminé 87% des acajous d'un diamètre supérieur à 30 cm et 94%, un chiffre estimatif, de l'activité florale annuelle antérieure à l'exploitation.

Conclusions: les profils interannuels cohérents de la floraison séquentielle chez les arbres engendrent des sous-populations incomplètement isolées, ce qui entrave le flux du pollen. Après les récoltes, les arbres non commercialisables qui survivent auront des partenaires potentiels plus rares, plus distants et plus petits, ce qui aura des conséquences probables sur la régénération postérieure à l'exploitation. Ces résultats ont des implications importantes pour la viabilité des régimes de récolte des essences tropicales.

Note: l'article intégral a été publié dans le *American Journal of Botany* 100: 2293-2305, 2013.

Croissance prometteuse du ramin dans une pépinière conventionnelle à Sukomoro, Palembang, Sumatra (Indonésie) par Tajudin Edy Komar

Éditorial (suite de la page 1)

Les travaux menés au titre de la seconde phase du Programme permettent de poursuivre ces études à long terme, mais aussi de mener des initiatives en matière de vulgarisation technique et de recherche. Tout aussi unique, la seconde Activité porte sur l'*Écologie et sylviculture de l'acajou (Swietenia macrophylla King) dans la région occidentale de l'Amazonie brésilienne*. Dans la mesure où les activités se déroulent sur des surfaces forestières anciennement exploitées, et non sur des sites expérimentaux ou réserves, les données de terrain et les informations sur les répercussions de l'exploitation n'en sont que plus exactes.

Comme indiqué précédemment, en Amérique latine, le Programme a été étendu à des pays d'Amérique centrale. À cet égard, le Guatemala est sur le point d'entamer deux

activités. L'une a pour objet de mener un inventaire sur la population et l'abondance de *Dalbergia retusa* et *D. stevensonii* dans leurs aires d'occurrence naturelle au Guatemala. L'autre est consacrée à la création d'un laboratoire judiciaire d'identification et de description des bois en vue d'appliquer les processus juridiques et les systèmes de traçabilité liés aux produits forestiers issus des essences inscrites à la CITES. Ces activités seront évoquées dans le prochain numéro, une fois que les accords auront été signés. Les activités menées au Guatemala font suite à l'atelier régional fécond qui y a été organisé en 2013. D'autres activités de projet devraient émaner des pays de la région qui recèlent des essences forestières inscrites à la CITES.

Ivan Tomaselli, Coordonnateur régional du Programme pour l'Amérique latine

La production de boutures racinées de ramin dans une pépinière conventionnelle ombragée qui a été testée à Sukomoro, Palembang, Sumatra en Indonésie a offert un autre moyen peu onéreux de produire du matériel de plantation de ramin. La pratique usuelle pour produire des boutures racinées de ramin fait appel au système de brumisation-refroidissement en pépinière, qui est coûteux en électricité pour générer la brumisation à l'aide d'une série de ventilateurs de refroidissement destinés à maintenir la température diurne en deçà de 30°C. Or, dans un pays tropical comme l'Indonésie, la température en journée sous serre sans système de refroidissement pouvant atteindre plus de 50°C, il s'agit de conditions qui ne sont pas adaptées à la production de boutures racinées de ramin.

Le taux de croissance n'a pas été spécifiquement mesuré mais, à l'œil nu, on a pu voir les boutures racinées croître vigoureusement dans cette pépinière, comme indiqué dans la photo ci-contre, même si le pourcentage d'enracinement est resté relativement faible. Des actions supplémentaires s'imposent pour améliorer les compétences des pépiniéristes sur la manière de préparer de meilleures boutures de tige et de pousse susceptibles de produire un pourcentage d'enracinement plus élevé. Les boutures racinées figurant sur la photo sont le résultat d'une formation interne menée dans la Pépinière permanente de Sukomoro en mars 2013, dans le cadre de la coopération entre le Centre de recherche-développement sur la conservation et la remise en état, qui est l'Agence d'exécution de l'Activité *Évaluation des besoins des plantations de ramin et création de jardins de conservation des ressources génétiques*, le Centre régional de recherche (RRC) du Sud-Sumatra et le Centre de production de semence, également du Sud-Sumatra. La formation supplémentaire d'un plus grand nombre de pépiniéristes est nécessaire pour favoriser la cohérence et la continuité de la production du matériel de plantation du ramin à l'avenir.

Note: cet article est le résumé d'un article soumis pour publication dans le magazine de l'OIBT *Actualités des Forêts Tropicales*.

Événements à venir/ Annonces

Réunion du Comité pour les plantes de la CITES

Du 3 au 8 mai 2014 à Veracruz (Mexique)

Réunion du Comité permanent de la CITES

Du 7 au 10 juillet 2014 à Genève (Suisse)

Le Programme organisera des ateliers régionaux en Amérique latine et en Asie durant la deuxième moitié de 2014. Les détails seront donnés dans la prochaine édition.

Suivi du Programme

Afin d'assurer la transparence du Programme OIBT-CITES, chaque Coordonnateur régional compétent assure un suivi régulier en Afrique, en Asie et en Amérique latine. On procède également à un suivi externe à mi-parcours et à une évaluation a posteriori conformément aux dispositions de l'accord de subvention passé avec la Commission européenne (CE) et celles du Règlement intérieur de l'OIBT en la matière (voir les informations fournies précédemment sur la mission de suivi axé sur les résultats menée par l'UE).

Dans ce contexte, le Coordonnateur régional pour l'Afrique, M. Jean Lagarde Betti, a mené, du 26 novembre au 6 décembre derniers, une mission en République démocratique du Congo (RDC) afin d'aider les autorités à fixer les quotas préliminaires et à préparer un rapport d'ACNP relatif à *Pericopsis elata*, sur la base des résultats obtenus par les différents experts recrutés. Une réunion a été organisée à la Direction pour la conservation de la nature, à laquelle ont participé M. Léonard Muamba Kanda, le Directeur de la DCN et Coordonnateur national de l'Activité; M. Emmanuel Heuse, délégué de la Commission européenne; deux des cinq experts recrutés, à savoir M. Toirambé et M. Jean-Claude Banzouzi; ainsi que le Coordonnateur régional pour l'Afrique. Les deux experts ont évoqué les difficultés rencontrées et ont insisté sur l'absence de collaboration de la part du secteur privé pour réunir des données. La réunion a noté que, à ce stade, il n'était pas possible de préparer un rapport d'ACNP sur la base des informations fournies. Pour être en mesure de formuler un ACNP, il a été suggéré que toutes les sociétés forestières soient requises de fournir les données brutes obtenues dans le cadre des inventaires d'aménagement de *P. elata*. Le Coordonnateur régional pour l'Afrique a également aidé l'ICCN à analyser les données d'inventaire relatives à *Prunus africana* sur le territoire de Walikalé qu'a fournies la *Maison Kahindo*. On en a conclu que la densité moyenne des arbres vivants enregistrée était de 3,1 tiges/ha, la densité la plus élevée étant enregistrée sur le Mont-Kalongue Kasopo. Le Mont-Kateku et le Mont-Ngambi sont les sites où la récolte de l'écorce de *Prunus* devrait être prohibée, compte tenu de l'aspect irrégulier de la répartition des tiges au sein de l'ensemble de la population. Il serait possible de récolter trente tonnes par an au total d'écorce séchée de *Prunus africana* sur les autres sites suivant un cycle de rotation de 12 ans.

Du 23 au 26 septembre 2013, le Coordonnateur régional pour l'Asie, M. Thang Hooi Chiew, a mené une mission de suivi à Kuching au Sarawak (Malaisie), en vue d'évaluer les progrès de la mise en œuvre des deux Activités dans cette région, à savoir *Emploi de l'ADN pour identifier les essences de Gonystylus et l'origine géographique de leur bois au Sarawak et Multiplication in vitro de Gonystylus bancanus (ramin) au Sarawak*, y compris la demande de prorogation de ces deux Activités sur sept mois supplémentaires jusqu'en avril 2014. Il s'est également rendu au Parc national de Kubah pour y observer la collecte et la préparation des échantillons de feuilles, d'écorces et de bois utilisés pour l'extraction et l'analyse de l'ADN, ainsi que la



Visite sur le site d'Iberia dans la province de Madre de Dios au Pérou le 2 octobre 2013. [Jorge Carranza (à g.), Sofia Hirakuri (au centre) et Ignacio Lombardi (à d.).]
Photo: William Curiñaupa

collecte de pousses axillaires et épïcormiques sur des gaules arquées de *G. bancanus* sur le site du bassin versant de Lingga à Sri Aman qui sont utilisées pour la reproduction *in vitro* de l'essence.

La Coordonnatrice régionale adjointe pour l'Amérique latine, Mme Sofia Hirakuri, a mené, du 30 septembre au 4 octobre 2013, une mission sur site à Lima et Puerto Maldonado au Pérou afin de suivre les étapes finales de la mise en œuvre de l'Activité *Évaluation de la régénération des populations naturelles d'acajou à grandes feuilles et de cèdre*. Accompagnée du Coordonnateur de l'Activité, M. Ignacio Lombardi et de M. Jorge Carranza, le Coordonnateur technique de l'Université nationale d'agronomie La Molina (UNALM), elle s'est rendue sur une parcelle peuplée de cèdre et d'acajou afin d'évaluer les procédures techniques utilisées pour évaluer la situation des arbres-semenciers et la régénération naturelle de l'acajou dans les stocks commerciaux. Au nombre des principaux aspects vérifiés sur le terrain figurent: i) la méthodologie employée pour évaluer la régénération des acajous et cèdres; ii) la formation de la canopée et les trouées; iii) l'état de santé de la forêt; et iv) le type de sol. Les procédures d'évaluation furent: i) échantillonnage minimal; ii) critères de répartition de l'échantillon et sélection des arbres-semenciers individuels; iii) préparation des informations pour les travaux de terrain; et iv) évaluation de chaque individu, et autres caractéristiques.

Par ailleurs, Mme Hirakuri s'est rendue chez les autorités locales chargées du secteur forestier, notamment la Chambre nationale de la foresterie; l'Administration technique de la flore et de la faune sauvages (ATFFS) de Tuhumanu et le Gouvernement régional de Madre de Dios. Elle a aussi participé à des réunions avec d'autres parties prenantes, dont des concessionnaires forestiers et la communauté autochtone *Belgica*. Dans l'ensemble, la mise en œuvre de l'Activité a été jugée satisfaisante et l'on a pu vérifier que toutes les activités proposées dans le Plan des travaux avaient été dûment exécutées sur le terrain.

Contacts:

OIBT - **Steven Johnson**, Coordonnateur pour l'OIBT – johnson@itto.int

Kanako Ishii, Assistante du Programme – ishii@itto.int

CITES - **Milena Sosa Schmidt**, Coordonnatrice pour la CITES – milena.schmidt@cites.org

Coordonnateur régional pour l'Afrique – **Jean Lagarde Betti** – lagardeprunus@gmail.com

Coordonnateur régional pour l'Asie – **Thang Hooi Chiew** – hooichang@gmail.com

Coordonnateurs régionaux pour l'Amérique latine – **Ivan Tomaselli** – itomaselli@stcp.com.br et

Sofia Hirakuri – shirakuri@stcp.com.br

Les lecteurs peuvent télécharger ce Bulletin d'information sur http://www.itto.int/cites_programme. N'hésitez pas à transmettre aux adresses indiquées ci-dessus vos éventuelles suggestions concernant la manière d'améliorer cette publication ou des thèmes que vous souhaiteriez y voir traiter.